Registre des personnes vulnérables

Marilh an dud vresk

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes résidant à leur domicile,
- âgées de plus de 65 ans
(ou 60 ans si reconnu.e inapte au travail)
- ou en situation de handicap.

Pourquoi s'inscrire ?

Pour être contacté.e
pendant les périodes de crise
(épisode climatique
exceptionnel, crise sanitaire...)

Comment s'inscrire ?

Par téléphone : 02 97 85 04 06
- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- sauf lundi après-midi

Par mail : sadccas@mairie-hennebont.fr

Par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription (au dos)

Bulletin à renvoyer à l'adresse :
CCAS - 13 place Maréchal Foch, CS 80130 - 56704 Hennebont

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Tél fixe : ..... **Tél portable :** .....

Mail : .....

Date de naissance : ..... / ...../.....

☐ Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter.

☐ Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. Les données que je transmets sont confidentielles.

☐ Je déclare bénéficier de l'intervention des services suivants :

- ☐ Service d'aide à domicile :
  Nom du service : ..... Tél :.....
- ☐ Service de soins infirmiers à domicile
  Nom du service : ..... Tél :.....
- ☐ Autre service à domicile (téléassistance, portage de repas...)
  Nom du service : ..... Tél :.....

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Tél fixe : ..... **Tél portable :** .....

Lien avec la personne inscrite : .....

☐ J'atteste avoir recueilli le consentement explicite et univoque des personnes de mon entourage à prévenir en cas d'urgence.

☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

☐ Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, afin de continuer à bénéficier de ces services.

Date : ..... / ...../..... **Signature :**

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Social d'Hennebont et sont réservées à la gestion du registre des personnes vulnérables. Elles seront conservées pendant 10 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données (dpo@agglo-lorient.fr).